



insieme-Genève

Septembre 2006 n° 3

Feuille d'infos de l'association de parents et d'amis de personnes vivant avec une déficience mentale

Edito

Chères lectrices et chers lecteurs,

Nous profitons de ces pages pour prolonger la période estivale et nous pencher sur les souvenirs des séjours de vacances que nous avons organisés durant les mois de juillet et d'août. En effet, depuis bientôt un demi-siècle, les subventions fédérales de l'OFAS ont rendu possible l'organisation en Suisse de séjours de vacances pour les personnes handicapées.

Une participation financière est toutefois demandée aux vacanciers et prélevée sur leur rente invalidité. Aujourd'hui, pour les personnes handicapées qui vivent en institution, l'argent disponible pour les loisirs et les vacances commence à manquer. Certains doivent déjà faire le choix de ne plus partir en vacances ou de renoncer à un loisir. Dès lors, les familles des personnes handicapées adultes sont à nouveau fortement sollicitées pour assurer tout ou partie de la prise en charge de leur fille ou de leur fils durant la période estivale.

Il nous reste à espérer, dans l'intérêt des personnes handicapées, de leurs familles, mais aussi des institutions, que des solutions soient rapidement trouvées par les acteurs associatifs, institutionnels et politiques de notre canton pour pallier cette situation.

Logopédie

La pétition a été déposée par la FÉGAPH (Fédération Genevoise des Associations Parents et de Proches de Personnes handicapées) en mai 2006 et sera traitée par la commission de l'enseignement et de l'éducation du Grand Conseil très certainement cet automne. En date du 24 août, nous avons comptabilisé 8'167 signatures.

Impôts

La mise en application au 1er janvier 2005, de la Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand) implique des modifications sur le plan fiscal qui s'appliquent cette année pour la première fois. *insieme-Genève* a organisé en avril une séance d'information au sujet des modifications apportées par la «circulaire concernant la déduction des frais en cas de maladie, d'accident et d'invalidité» éditée par l'administration fédérale des contributions. L'administration cantonale genevoise ne s'étant pas encore positionnée, nous avons pris note des questions soulevées par les personnes

présentes. Un groupe de 4 parents membres d'*insieme-ge* s'est alors constitué pour préparer une rencontre avec un représentant de l'administration fiscale cantonale. Cette rencontre a eu lieu en juin.

Un dossier complet est mis à la disposition de nos membres (sur simple demande) et ce à partir du 15 septembre 2006. Les coordonnées des personnes informées au sujet des modifications apportées vous sont également transmises dans ce dossier.

Edito 1

Logopédie

Impôts

Assurance

invalidité 1

Séjours de vacances 2-3

CDH

Formation EPSE

Lu/vu

Coeurs en

chocolat 4

Agenda 4

Assurance invalidité

LAI, loi sur l'assurance invalidité : modification du 6.12.2005

La révision des procédures entrée en vigueur le 1er juillet 2006 implique les changements suivants:

1. La procédure d'opposition à nouveau remplacée par une procédure de préavis dont le but est de garantir (comme avant le 01.01.2003) que les assurés puissent faire valoir leur droit constitutionnel d'être entendu. Par conséquent, un office AI est toujours tenu, avant de rendre une décision, de communiquer à l'assuré ou à son représentant légal, au moyen d'un préavis, la décision finale qu'il entend prendre au sujet de sa demande de prestations ou au sujet de la suppression ou de la réduction d'une prestation déjà allouée. Les parties peuvent désormais formuler leur prise de position sur le préavis dans un délai de 30 jours.
2. Procédure de recours payante devant les tribunaux cantonaux des assurances pour les seuls et uniques recours contre des décisions rendues par les offices AI concernant des litiges en matière de l'octroi et de refus de prestations de l'AI. De tels recours devant le tribunal cantonal des assurances sont payants depuis 1er juillet 2006. Cette obligation concerne tous les recours déposés après le 1er juillet 2006. Le législateur fédéral a décidé que les frais étaient à fixer en fonction de l'investissement nécessaire pour la procédure et indépendamment du montant litigieux, soit entre 200 et 1'000 francs.
Les personnes ayant des ressources financières limitées ne leur permettant pas de payer ces frais de procédure pourront faire la demande d'une assistance judiciaire gratuite.

Pour un complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT
insieme-Genève
7, rue de la Gabelle
1227 Carouge
Tél. 022 343 17 20
Fax 022 343 17 28
info@insieme-ge.ch
www.insieme-ge.ch

Les séjours de vacances 2006

Les quatorze séjours de vacances de l'été 2006 ont pris fin le 2 septembre dernier. Durant deux mois se sont succédées les équipes, suivies de près par les vacancières et les vacanciers dans les différentes maisons que nous avons louées.

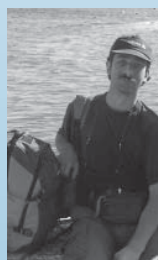
Jusqu'à présent, j'avais l'habitude de vivre l'intensité du séjour auquel je participais en tant que responsable d'un séjour. Cette année, j'ai eu la chance de vivre la globalité des séjours insiême et même de pouvoir en visiter un certain nombre dans le cadre de ma nouvelle fonction de coordinateur des séjours de vacances. J'ai ainsi pu percevoir à distance, par bribes, par instants partagés cette intensité à la puissance 14. Passionnante, l'énergie qui est dégagée est aussi très impressionnante et parfois même déstabilisante. J'ai envie de laisser une trace des nombreux vécus et émotions que m'ont transmis ou que j'ai ressentis de la part des vacancières et vacanciers, des monitrices et moniteurs, des cuisinières et cuisiniers et encore des responsables.

Joie, plaisir, pleurs, remises en question, découverte de soi et de l'autre, responsabilité, renoncement, crainte, envie, sérieux, lâcher prise, éclat de rires intarissables, investissement, dépassement de soi, partage, discussion sans fin, imagination, fatigue, questionnement, confrontation, amour, féerie, affection, la liste est longue...

Un très grand merci à toutes et à tous et place à quelques regards sur l'été 2006.

Nicolas Finger, coordinateur des séjours de vacances

En Bretagne...



Arnaud

*se m'appel Arnaud zighetti
se vien de passer un super
camp d'été en bretagne avec
des moniteurs sympatique
insi que les vacanciers une bonne
embiance et beaucoup d'humour
et l'été prochain je desire
recommencer*
Arnaud. 3



Aux Chardouilles

Juillet 2006. Aux Chardouilles.
Déjà rien que le nom promet...

Des ChardouillÔrois on dira qu'il n'y a qu'un tout petit pas. Christine et Maureen ont leur cour, surtout Christine, parce que Maureen, elle ne s'en laisse guère conter... Elle préfère de loin la musique des maracas et des djembés, que celle langoureuse de Claude-Alain, Francis et Imré. On peut entendre ça et là des refrains comme des ritournelles. Ça fait «papa», «mais c'est une blague», «mes chers amis, chers camarades!», «toi moi la mort», «on est pareil», et «dimanche c'est chocolat chaud!». Le rythme est tranquille, on est loin du monde bruyant de la ville, de celle des gens regardants qui bruissent bien plus qu'ils ne chantonnent. Ici on a l'accordéon et la guitare, les envies de faire danser les papillons. D'ailleurs on danse et caracole. Les ombres des ChardouillÔrois sur le mur passent et les profils qui s'y dessinent me font venir aux yeux la larme et les paroles en gestes affectueux se muent. Trois semaines et le temps d'après est différent. On est moins vieux.

Laure Courvoisier, responsable de séjour

L'Italie et Varazze...

Le 14 mars 2006, le Lion's Club de Genève-Lac a organisé un concert en faveur d'insieme-Genève au Temple de la Fusterie. Suite à cette action, un chèque de 30'000 francs nous a été remis.

Grâce à ce don, 6 vacanciers ont pu profiter d'un séjour balnéaire supplémentaire à Varazze sur la Ligurie italienne.

En leur nom et en celui de leurs familles, un grand merci aux membres et amis du Lion's Club de Genève-Lac.

La Casa Henry-Dunant à Varazze est un lieu chargé d'histoire, d'ailleurs celle-ci débute comme un roman, jugez plutôt: vers 1890, une princesse de la Maison royale des Bourbon d'Espagne s'enfuit de chez elle et se fait construire à Varazze la Villa del Salice ou Villa du Saule. La famille royale goûte peu cependant l'aventure de sa rebelle, la rappelle à l'ordre et fait même croiser un bateau de guerre le long de la côte ligurienne. Prenant la mesure de la colère familiale, la princesse contrite préfère alors retourner vivre auprès des siens.

Désormais inhabitée, la Villa del Salice attend un acquéreur et changera par la suite plusieurs fois de propriétaires; l'un d'entre eux la rebaptisera Villa Giorgina, du nom de sa femme – nom que la Casa porte aujourd'hui encore. Après la seconde guerre mondiale en 1949, la Croix-Rouge suisse acquiert la propriété.

Voici donc le décor planté pour un séjour inoubliable au bord de la mer: un petit groupe de 6 personnes en situation de handicap mental et de 4 accompagnants, presque une dimension familiale pour le camp n°11 proposé par insiame-Genève. Nous sommes donc partis le dimanche 30 juillet pour un périple de 400km à travers les Alpes, le Piémont et atteindre enfin la côte ligurienne: une courte halte pour se restaurer à mi-chemin et nous voilà complètement dépaysés autant sur le plan visuel avec l'horizon marin, qu'olfactif avec ces senteurs italiennes épicées et qu'auditif avec l'incontournable mélodie des cigales!

Quel bonheur lorsque nous avons mis pied à terre dans la cour de la Casa-Henry Dunant après ces 5 heures de route. Nous nous sentions si légers, subjugués par le panorama, enivrés de l'air marin et si chaleureusement accueillis par nos hôtes.

Un rapide tour de la maison nous permet de découvrir cette somptueuse demeure. Nous occuperons les deux chambres du rez-de-chaussée, les femmes d'un côté et les hommes de l'autre pour respecter l'intimité de chacun, le tout dans une atmosphère des plus conviviales. Un accès exclusif sur une terrasse ombragée avec vue sur la mer et une certaine autonomie sont des atouts très intéressants pour la petite partie de la maison mise à notre disposition. Petite partie car la Casa peut accueillir jusqu'à 77 personnes dans un confort digne d'un hôtel, nous avons ainsi partagé les lieux avec 2 autres groupes durant la première semaine.

Nous avons donc rapidement pris nos marques sur place et avons pu découvrir dès le premier soir les talents culinaires de René, le cuisinier de la maison et ses plats dont la présentation était digne d'un restaurant gastronomique avec une variété de mets tous plus savoureux les uns que les autres: des fruits de mer bien sûr, du poisson évidemment mais aussi des pâtes agrémentées de succulentes sauces. Chaque repas fut une découverte et une fête pour nos papilles gustatives complètement déboussolées!

Cependant nous n'avions pas fait tout ce chemin pour rester à table! Alors le programme hebdomadaire a donné la priorité aux charmes de la mer Méditerranée dont nous avons ainsi pu largement profiter: une eau avoisinant les 28°C, une plage privée dotée de tous les agréments, chaises longues, parasols, sanitaire et le tout sous la surveillance de deux personnes dévouées et très attentives aux personnes handicapées. Ainsi,



tout le monde a pu se baigner en toute sécurité dans une eau propre et peu agitée.

Nous avons également pu découvrir quelques endroits magnifiques de la région, tels que Portofino, refuge de yachts et autres symboles de luxe; ainsi que les Cinque Terre, beaucoup plus pittoresques avec leurs villages perchés sur les montagnes surplombant la mer. Nous avons également visité des lieux très touristiques durant l'été comme le fameux aquarium de Gênes, superbe hommage à la faune marine.

Enfin, comment échapper à une dégustation de glaces italiennes? Impossible, nous pouvons maintenant confirmer la réputation non usurpée de ces délicieuses gourmandises estivales avec une multitude de variétés de parfum: de quoi nous faire tourner la tête ou plutôt nous faire risquer la crise de foie!

Ces deux semaines au rythme des vacances, du farniente, de la gastronomie et de la découverte sont passées si vite, que le retour en a été d'autant plus difficile avec le froid peu habituel à cette époque de l'année qui nous attendait à Genève le samedi 12 août. Nous garderons tous en mémoire des moments de rires, de joie, des visages et des yeux ensoleillés et souriants. La Casa Henry-Dunant figurera indéniablement en très bonne place dans le livre d'or des séjours de vacances d'insiame-Genève et il serait vraiment appréciable que d'autres personnes en situation de handicap mental puissent avoir la possibilité de découvrir cet environnement exceptionnel.

Alors ce slogan trouvera tout son sens: insiame à Varazze!

Djamel Belarouci, responsable de séjour

Séjours de vacances en fin d'année

Depuis plusieurs années déjà, la commission des séjours de vacances d'insiame-Genève a le projet d'organiser des séjours de vacances de courte durée durant la période des fêtes de fin d'année. En effet, un certain nombre de personnes vivant avec une déficience mentale n'ont plus de famille et nous souhaitons pouvoir leur offrir un temps de vacances de Noël festives et chaleureuses dans une ambiance familiale. Le projet a pris forme et deux séjours seront organisés à la Colonie de Genolier fin 2006. Un séjour pouvant accueillir 10 vacanciers qui n'ont plus de proches parents sera organisé du samedi 23 décembre 2006 au mardi 2 janvier 2007. Le second séjour pourra accueillir 10 personnes adultes qui souhaitent faire la fête du 31 en musique et cotillons et aura lieu du mardi 26 décembre 2006 au mardi 2 janvier 2007.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter insiame-Genève au 022 343 17 20.

NEWS

CDH (centre de documentation sur le handicap)

Vous savez peut-être que la Direction générale de l'action sociale (DES-DGAS) de Genève a décidé de fermer le Centre de documentation sur le handicap (CDH), notamment en raison de sa faible fréquentation...

une trentaine de collections de revues spécialisées. Dans un premier temps, ces documents seront accessibles en faisant une demande préalable car ils seront entreposés dans la réserve non ouverte au public.

Suite à cette décision, plusieurs structures ont été approchées afin de recueillir ce fond très spécialisé composé de livres, revues et vidéocassettes.

Ce qui n'est pas repris par la HETS va être réparti dans d'autres centres de documentation genevois (Haute école de santé, Centre de documentation en santé) ou vaudois (Centre de documentation de Pro Infirmis Vaud) selon leurs intérêts.

La Haute Ecole de Travail Social (HETS) à Genève va ainsi reprendre environ 150 cassettes vidéo, 1'900 livres et

Formation des EPSE

Depuis 2002, les EPSE proposent un programme de formation permanente aux travailleurs et aux résidents des EPSE. Riches de cette expérience, les Etablissements Socio-Educatifs ont décidé d'ouvrir ces formations aux personnes handicapées extérieures aux EPSE. Renseignements sur le site internet www.epse.ch ou par téléphone au 022 855 93 18

Lu/vu

Lu dans la Tribune de Genève du 11 août 2006

Un handicapé qui passe moins de seize nuits par mois dans un home conserve son droit à une allocation pour impotence pleine et entière. Le Tribunal fédéral des assurances (TFA) a désavoué l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), qui soutenait que le droit à une allocation complète devait être réservé aux personnes résidant exclusivement chez elles. (ats)

Coeurs en chocolat

Nous avons besoin de vous afin que cet événement soit une réussite. Vous pouvez nous aider de différentes façons:

En commandant des coeurs en chocolat

10 coeurs soit chf 20.- (frais de port en sus)
20 coeurs soit chf 40.- (frais de port en sus)
40 coeurs soit chf 80.- (frais de port en sus)

En vous joignant à nos équipes de bénévoles

Lors de la pré-vente dans les organismes internationaux du 25 au 28 septembre ou lors de la vente dans les rues de Genève le samedi 7 octobre.

Le secrétariat est disponible pour recevoir vos commandes ou vos inscriptions 022 343 17 20

A g e n d a

Samedi 7 octobre

Vente de coeurs en chocolat dans les rues de Genève

Du 25 au 28 septembre, vente au sein des organisations internationales

Jeudi 12 octobre

Conférence organisée par les EPSE sur le thème «Handicap d'hier, d'aujourd'hui et de demain»

Lieu: salle communale de Plainpalais, 20h

Renseignements: 022 855 93 00

Vendredi 18 novembre

Fête d'insieme-Genève de 17h30 à 22h

Lieu: salle du Faubourg

Renseignements et inscriptions: 022 343 17 20

Vendredi 1er décembre

Festival des Hits au Palladium dès 21h Soirée organisée par les EPSE

Renseignements: 022 855 93 00

Dimanche 3 décembre

Journée internationale de la personne handicapée

Inscrivez gratuitement vos manifestations sur www.agendadegeneve.ch classement thématique et consultation facile.

Impressum

Feuille d'infos insieme-Genève n°3

Tirage: 2'700 exemplaires

Parution trimestrielle

Exemplaire gratuit sur demande

Editeur: insieme-Genève

Rédactrice responsable:

Anne-Michèle Stupf

Comité de rédaction:

Béregère Delfolie,

Anne-Michèle Stupf,

Céline Laidevant

Imprimerie: SRO-Kundig

Prochaine parution: déc. 2006

Cotisations pour 2006

Membres parents et amis: chf 60.-

Membres soutien: chf 30.-

CCP: 12-12895-9

